

Empochez tous vos avantages.
Enregistrez-vous gratuitement
sur le site www.elit3.be

Le programme d'assurances
destiné aux membres de
l'Union Syndicale Bruxelles

Dans le courant du mois qui suit le moment où vous devenez client Elit3, vous recevez une lettre accompagnée de votre **carte Elit3 personnelle**. Dans le coin supérieur droit de celle-ci se trouve votre numéro personnel Elit3 qui vous permet de vous enregistrer sur le site www.elit3.be.

• **Comment s'enregistrer ?**

Introduisez votre numéro Elit3, votre nom et votre adresse e-mail.

• **Vous vous êtes enregistré(e) ?**

Parfait ! Dans ce cas, vous recevrez votre cadeau du mois prochain. En plus, vous avez accès à l'intégralité du site web Elit3 et donc, à tous les avantages, tant ceux liés aux produits (comme le fractionnement gratuit du paiement de vos primes et le rachat de la franchise) que les avantages clients supplémentaires. Si vous le souhaitez, vous pouvez également vous abonner à la lettre d'information éditée par Fidea qui vous annoncera les nouveaux avantages disponibles. Tous ces avantages sont exclusivement réservés aux clients Elit3 et sont entièrement **GRATUITS !**

Consultez régulièrement le site www.elit3.be pour rester au courant de tous les avantages permanents et temporaires réservés aux clients Elit3. Cela vaut vraiment la peine !

Les informations concernant le programme destiné aux membres de l'Union Syndicale Bruxelles ne comprennent évidemment pas de manière exhaustive l'ensemble des conditions. Il s'agit bien d'une synthèse. N'hésitez pas à consulter notre site web <http://www.unionsyndicale.eu> ou si vous souhaitez un contact personnel, adressez-vous à Concordia sa, Chaussée Romaine 564B – 1853 Strombeek-Bever, numéro FSMA 22714, tel. 02.423.11.07, E-mail : expatrium@concordia.be

Le partenariat
Concordia



Le programme

Vos avantages



CONCORDIA
Risk Management & Benefits



CONCORDIA
Risk Management & Benefits

Grâce à l'Union Syndicale Bruxelles, un éventail de polices d'assurance de qualité et une mine d'avantages.

Pour en savoir plus, contactez notre courtier Concordia dont les coordonnées sont reprises en fin de ce dépliant.

L'Union Syndicale Bruxelles a initié le développement en faveur de ses membres et en collaboration avec le courtier Concordia auprès de la compagnie d'assurances Fidea, agréé par la Banque Nationale sous le n° NBB 0033, 4 polices d'assurances proposant des garanties étendues et de qualité qui correspondent à la réalité de vos besoins d'aujourd'hui.

Il s'agit des assurances :

- Auto (Responsabilité Civile Auto, Omnium, Protection Juridique et Assistance)
- Incendie habitation
- Responsabilité Civile Vie Privée
- Individuelle accident

Ces assurances forment un programme d'assurances dont chaque garantie peut être souscrite séparément.

Néanmoins, si vous décidez de regrouper 3 de ces 4 garanties (*) dans le programme d'assurances présenté par l'Union Syndicale Bruxelles, vous bénéficierez d'avantages complémentaires négociés en votre faveur auprès de la compagnie d'assurances Fidea.

Ce programme d'assurances baptisé Elit3 vous apporte les « plus » suivants :

• Fractionnement gratuit de la prime

Pour certaines polices, vous préférez payer votre prime une fois par an. Pour d'autres, un paiement fractionné peut mieux vous convenir. Avec Elit3, vous pouvez choisir la fréquence de paiement pour chaque police. Le fractionnement du paiement des primes est totalement gratuit.

• Rachat de franchise jusqu'à 250 euros lors de votre premier sinistre

Votre police prévoit-elle qu'un certain montant reste à votre charge en cas de sinistre ? Grâce à Elit3, vous avez la possibilité (dans le cadre des garanties de votre assurance

Omnium ou Habitation) de demander une seule fois à Fidea de prendre cette franchise à sa charge jusqu'à 250 euros.

• Remise annuelle de 5 %

Sur chacune des polices reprises dans Elit3, vous recevez une **remise annuelle de 5%** alors que les conditions tarifaires de chacune des polices négociées pour les membres de l'Union Syndicale Bruxelles sont déjà en soi très intéressantes.

• Assistance vélo gratuite jusqu'au 14 juillet 2016

Crevaision ? Problème de chaîne ? La compagnie VAB qui prend en charge l'assistance pour Fidea vous dépannera en cas d'incident de vélo. VAB dépanne tout type de problème pour vous permettre de rejoindre votre destination sans tarder.

• Votre carte Elit3 personnelle

Chaque client souscrivant un ensemble Elit3 reçoit une carte Elit3 avec un code personnel. Ce code vous permet de vous enregistrer très simplement sur le site www.elit3.be, qui vous donne accès aux nombreux avantages réservés aux clients Elit3. Par exemple :

- Un **cadeau original** à l'occasion de votre enregistrement;
- Des **réductions** exclusives auprès de partenaires de Fidea (cf. avantages sur www.elit3.be);
- Le droit de participer aux **concours Elit3**.

Comment bénéficier de la formule d'assurances, initiée par l'Union Syndicale Bruxelles ?

Rien de plus simple ! Contactez l'Union Syndicale Bruxelles pour plus d'information, ou directement Concordia qui se chargera de vous communiquer toutes les informations précontractuelles nécessaires afin que vous puissiez décider de manière éclairée si vous souhaitez souscrire les garanties proposées soit séparément, soit dans le cadre du programme d'assurances Elit3.

Ces quatre types d'assurance s'ajoutent aux trois formules d'Eurosanté, l'assurance soins de santé complémentaire d'Allianz Worldwide Care que Concordia offre dans le cadre de sa coopération avec l'Union Syndicale Bruxelles et AWC.

(*) Elit3 doit prévoir l'assurance auto et habitation et en complément l'assurance RC Familiale et/ou Individuelle accident.